



HAL
open science

Notice d'Amiens

Luce Pietri

► **To cite this version:**

Luce Pietri. Notice d'Amiens. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1975, La topographie chrétienne des cités de la Gaule. "Des origines à la fin du VIIe siècle" - Choix de notices, Ibis, pp.2-9. hal-03040339

HAL Id: hal-03040339

<https://hal.science/hal-03040339>

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

A M I E N S

BIBLIOGRAPHIE

I. GENERALITES

- {1} J. PAGES, *Notices historiques sur la ville d'Amiens*, ms 829 à 840 de la Bibl. Mun. d'Amiens, fin XVIIe-début XVIIIe s., éd. L. Douchet (Amiens, 5 vol., 1856-1864).
- {2} P. DAIRE, *Histoire de la ville d'Amiens depuis son origine jusqu'à présent* (Paris, 2 volumes, 1757).
- {3} J. GARNIER, *Notice sur une découverte d'objets romains à Saint-Acheul en 1861*, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 19, 1863, p. 89-104.
- {4} F. VERCAUTEREN, *Etude sur les civitates de Belgique Seconde* (Bruxelles 1934).
- {5} E. WILL, *Amiens, ville militaire romaine*, *Revue du Nord*, 36, 1954, p. 141-145.
- {6} F. VASSELLE et E. WILL, *Les cimetières gallo-romains d'Amiens*, *Revue du Nord*, 38, 1956, p. 321-330.
- {7} J. MASSIET DU BIEST, *Y a-t-il eu à Amiens un bourg épiscopal fortifié complétant à l'Est l'enceinte gallo-romaine ?* *Revue du Nord*, 40, 1958, p. 329-337.
- {8} F. VASSELLE et E. WILL, *L'enceinte du Bas-Empire et l'histoire de la ville d'Amiens*, *ibid.*, p. 467-482.
- {9} E. WILL, *Recherches sur le développement urbain sous l'Empire romain dans le Nord de la France*, *Gallia*, 20, 1962, p. 79-84.
- {10} J.L. MASSY, *Recherches sur Amiens à l'époque gallo-romaine*, à paraître.

II. TOPOGRAPHIE CHRETIENNE

- {11} J. ROUX, *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-les-Amiens*, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, Documents inédits concernant la province*, 12, 1890.
- {12} G. DURAND, *Monographie de l'église Notre-Dame d'Amiens*, t. I, *Histoire et description de l'édifice* (Amiens 1901).
- {13} J. HUBERT, *Les cathédrales doubles de la Gaule*, *Genava*, n.s., 11, 1963, p. 105-125.

I. L'EVOLUTION DU CADRE URBAIN

La ville antique et médiévale était établie sur la rive gauche de la Somme, en terrain plat.

1° - La cité ouverte du Haut-Empire : SAMAROBRIVA (province de Belgique).

A l'époque de sa plus grande extension (IIe s.), la cité recouvrait, comme le révèlent les vestiges du quadrillage des voies urbaines, une superficie d'environ 105 ha, qui correspond en gros au centre de la ville actuelle tel que le détermine la ceinture des boulevards intérieurs modernes (Will {9}). Des monuments de Samarobriva ne subsistent guère que les substructions d'un amphithéâtre du Ier s.

Les sépultures qui jalonnaient tout le pourtour de l'agglomération (zones marécageuses exceptées), se regroupent cependant en quatre zones cémétérielles plus denses, le long des principales voies d'accès et à leurs abords (Vasselle et Will {6}) :

- au Sud, le long des voies de Senlis et de Beauvais et dans l'intervalle compris entre ces deux routes (Henriville, Mont Thomas) ;
- à l'Est, sur la voie de Noyon (Blamont, Mont aux Aigles) ; ce sont les deux cimetières les plus importants ;
- au Nord, au-delà de la Somme, le long de la voie de Boulogne (Saint-Maurice, Citadelle) ;
- à l'Ouest, aux approches de la route d'Eu et de Rouen (Saint Roch).

2° - La ville forte du Bas-Empire : CIVITAS AMBIANORVM (Belgique Seconde).

Un rempart est édifié vers les années 276-282 (monnaies de Probus prises dans la maçonnerie du rempart) pour protéger une partie réduite de l'ancienne agglomération. Dominant au Nord le fleuve, il s'appuyait au Sud sur l'amphithéâtre transformé en forteresse. Ainsi que l'avait pressenti Vercauteren ({4}), et en dépit des conclusions de Vasselle et Will ({8}), il englobait vers l'Est le site de l'actuelle cathédrale, comme de récentes fouilles l'ont démontré (J.L. Massy {10}). Périmètre : 1300 m ; superficie : 10 ha.

Très vraisemblablement Amiens au IVe s. ne se réduit pas à ce *castrum* exigü ; certains des quartiers de l'ancienne ville ouverte, réoccupés par la population, forment sans doute des faubourgs extra muros comme le suggèrent plusieurs indices démontrant l'importance de l'agglomération. :

- Ammien Marcellin vers 355 cite Amiens dans le cadre de la Belgique Seconde comme une *urbs inter alias eminens* (Histoires, XV, 11, 10) ;

- tout montre qu'Amiens est devenue un important centre militaire (Will {5}). Située au point où les routes venant de Rouen, Beauvais, Senlis et Soissons convergent pour franchir la Somme et se diriger soit vers Boulogne, soit vers le Rhin inférieur, elle occupe une position stratégique plus importante que jamais : cité-étape dans les relations avec la Bretagne (relève des troupes), elle est surtout une place-forte bien protégée à l'arrière du limes rhénan et du *tractus armoricanus* : elle sert de cantonne-

ment à plusieurs unités (D. Hoffman, *Das spätrömische Bewegungsheer u. die Notitia Dignitatum*, Düsseldorf 1969 : catafractaires jusqu'en 351, p. 69-71 ; scholes palatines à l'époque de Julien, p. 291 ; *numerus Divitensium*, p. 322) et aux *gentiles Sarmates* dont le préfet réside à Amiens (*Not. Dign., Occ.* XLI, 67) ; elle abrite aussi des manufactures d'armes (*Not. Dign., Occ.* IX, 39) et, de façon plus éphémère, un atelier monétaire créé par l'usurpateur Magnence (350-353 ; P. Bastien, *Le monnayage de Magnence*, Wetteren 1964, p. 34-35) ; pendant l'été 367, l'empereur Valentinien I s'y installe pour surveiller la défense des côtes et celle du limes rhénan (Ammien, XXVII, 6, 16).

Les cimetières du Sud et de l'Ouest ont été abandonnés dans la deuxième moitié du IIIe s. ; celui du Nord est utilisé jusqu'à l'époque de Constantin. Mais les deux zones principales de sépultures pour toute la période du Bas-Empire sont situées ailleurs :

- l'une s'étend en prolongement du cimetière oriental du Haut-Empire, en s'éloignant dans la direction de Noyon (à 2,5 km du rempart environ). C'est déjà un cimetière chrétien (premier noyau du cimetière médiéval de Saint-Acheul, voir infra), comme le montrent plusieurs inscriptions funéraires que l'on peut dater du IVe s. ou de la première moitié du Ve s. (CIL XIII, 3514, 3517, 3518, 3519, 3520, 3522) ; la présence de tombes du IVe s. dépourvues de tout signe chrétien semble indiquer qu'il accueille encore à cette époque des sépultures païennes Garnier {3}).

- d'autres sépultures se rapprochent au contraire du *castrum* puisqu'elles ont été aménagées à l'intérieur des quartiers ouest et sud de l'ancienne ville ouverte, abandonnés par la population. Ces tombes qui s'alignent le long d'anciennes voies urbaines, constituent ce que Vasselle et Will {6} appellent le "cimetière central".

Cette nouvelle géographie cimetériale indique peut-être que le *suburbium* du IVe s. serait à localiser à l'emplacement des quartiers est et sud-est de la ville du Haut-Empire.

3°-La ville double du Haut Moyen-Age.

Amiens a été atteinte par le déferlement barbare de 407 comme en témoigne saint Jérôme qui la cite parmi les villes "transférées en Germanie" (*Ep.* 123, *PL* XXII, col. 1057-1058). On a supposé que la ville du Bas-Empire avait été alors détruite et abandonnée temporairement par ses habitants (Vasselle et Will {8}). L'hypothèse ne paraît guère assurée ; l'interprétation donnée à quelques mots de Jérôme dont le sens est ambigu est contestable ; l'évolution ultérieure de la topographie urbaine ne paraît pas impliquer un bouleversement aussi radical.

Le *castrum* du Bas-Empire dont les murailles sont restaurées en 925 pour faire face aux assauts des Normands avait certainement continué à protéger la population amiénoise depuis le Ve s. . On constate, au témoignage de Flodoard (*Annales*, a. 925 et 950, éd. Ph. Lauer 1906, 29-30 et 127), qu'au Xe s., il est subdivisé en deux forteresses, la *turris* comtale et la *turris* épiscopale (Massiet du Biest {7} ; Vasselle et Will {8}). En revanche, s'il existait un *suburbium* au IVe s., il a sans doute beaucoup plus souffert du raid barbare de 407, comme le montrent les modifications de la géographie cimetériale.

Une nouvelle zone de sépultures que les inscriptions recueillies permettent de dater du VI^e et du VII^e s. (CIL XIII, 3507, 3511, 3513) apparaît à proximité de l'actuelle cathédrale. C'est là sans doute l'indice d'une forte réduction du *suburbium* du Bas-Empire.

Cependant le cimetière de Saint-Acheul reste le plus important. Comme le démontre la découverte dans un très large périmètre de monuments funéraires (cf. inscriptions chrétiennes que l'on peut dater du VI^e et VII^e s. : CIL XIII, 3512, 3516, 3523, 3525), il se développe pendant tout le haut Moyen-Âge, formant une vaste nécropole entre la chaussée de Noyon et l'ancienne route de Paris par Sains.

II. TOPOGRAPHIE CHRETIENNE

SOURCES

- {A} Une série de récits hagiographiques qui situe les débuts de l'Eglise d'Amiens dans la deuxième moitié du III^e s. avec un premier évêque, Firmin le Martyr (*Passio Firmini* BHL 3003) retrace au fil des évêques suivants la constitution de la topographie religieuse. La plus ancienne église d'Amiens aurait été fondée par le deuxième évêque de la cité, Firmin le Confesseur (IV -première moitié du VI^e s. !) sur la tombe de son prédécesseur, Firmin le Martyr, dans le domaine rural d'Abladana (*Acta s. Firmini*, BHL 3012). Cet édifice, où le second Firmin fut aussi enterré, aurait été placé d'abord sous le patronage de la Vierge, puis serait passé à une date inconnue sous celui d'Ache et d'Acheul, -deux martyrs locaux qui, il faut le remarquer, n'ont pas de légende propre- avant d'être désigné finalement sous le seul titre de Saint-Acheul. L'église de Saint-Acheul aurait été pendant toute cette période l'*ecclesia* de la ville d'Amiens. C'est seulement à la fin du VI^e s. que le quatrième évêque, Salvius (BHL 7407), aurait édifié une cathédrale dans la cité et procédé à la translation des corps saints d'Abladana. Cette deuxième *ecclesia* aurait été consacrée -l'hagiographe se contredit d'un paragraphe à l'autre- soit à Firmin le Martyr, soit à Pierre et Paul.

Mgr Duchesne, il y a longtemps déjà (*Fastes épisc.* III, p. 123-127), et plus récemment Dom J. Dubois (*La composition des anciennes listes épiscopales*, Bull. Soc. Nat. Ant. Fr. 1967, p. 89, et art. *Firmin*, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique*, XVII, col. 252-257) ont démontré que ces récits hagiographiques ont été forgés de toute pièce, suivant une chronologie hautement fantaisiste, à une époque tardive (IX-X^e s.) et qu'ils sont dénués de toute valeur historique. On relève pour la première fois dans les litanies de la région d'Amiens à la fin du VIII^e s. un saint Firmin, rangé tantôt parmi les martyrs, tantôt parmi les confesseurs ; l'incertitude sur ses mérites aboutit à la fin du IX^e s. au dédoublement du personnage (un martyr et un confesseur) et c'est alors qu'un clerc fabrique le dossier relatif aux deux Firmin, dès lors considérés comme les deux premiers évêques, et à leurs premiers successeurs. En fait le plus ancien indice pour la présence du christianisme à Amiens n'est pas antérieur au deuxième quart du IV^e s. : vers l'année 334, Martin reçut à Amiens, où il tenait garnison, le baptême (Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 3, 5, éd. Fontaine, t. I, p. 258 et 259, et pour la date, commentaire, t. II, p. 500).

L'événement semble bien indiquer qu'à cette date la cité était dotée d'une organisation ecclésiastique. Douze ans plus tard d'ailleurs, un évêque d'Amiens, Eulogius, figure dans la liste des signataires du prétendu concile de Cologne de 346 (*Concilia Galliae*, I, p. 26-29). En ce qui concerne la constitution de la topographie religieuse, il n'y a pas lieu d'accorder plus d'autorité aux récits hagiographiques que dans le domaine historique.

- {B} Grégoire de Tours, *De virtutibus sancti Martini*, I, 17 (oratoire Saint-Martin).
- {C} Flodoard, *Annales*, éd. Ph. Lauer, 1906, a. 925 et 950, p. 29-30 et 127 (groupe épiscopal).
- {D} *Cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens*, éd. Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, Documents inédits concernant la province, t. XIV, 1905 :
- charte n° 1, fasc. 1, p. 1-5 : charte d'Anguilguinis (850)
 - charte n° 316, fasc. 2 : charte de Geoffroy d'Eu (1238) (toutes deux concernant l'*ecclesia*)
- {E} Charte de fondation de l'abbaye de Saint-Acheul (1085), éd. Roux, *Histoire de l'abbaye de St Acheul*, p. 485-488.

a) Le groupe épiscopal (Durand {12} et Hubert {13})

1. Ecclesia sanctae Mariae
 2. Ecclesia sancti Firmini (anciennement sancti Petri et Pauli ?) } une cathédrale double :

La plus ancienne mention des deux églises se trouve dans la charte de 850 {D} par laquelle Anguilguinis et sa femme Rumildis font donation de leurs biens *ad sacro-sanctas basilicas sancte Marie et sancti Firmini in Ambianensi ciuitate ubi ipse preciosus martyr in corpore requiescit, ubi etiam preest uenerabilis uir Hemeraldus episcopus*. Les deux basiliques ou églises (termes employés indifféremment dans la charte) mentionnées constituent bien l'*ecclesia* :

- les donateurs ont précisé qu'il s'agissait des églises *ubi... preest... episcopus* ;

- dans toute la série des chartes ultérieures, si les deux églises continuent parfois à être mentionnées avec leur titre propre, elles sont parallèlement désignées aussi par le terme global de *mater ecclesia* ou de *maior ecclesia* ;

- comme pour la plupart des cathédrales doubles, une des églises est dédiée à un martyr et l'autre à la Vierge ;

- significative est aussi la très grande proximité des deux sanctuaires.

Ceux-ci s'élevaient côte à côte sur l'emplacement de l'actuelle cathédrale ; lorsqu'au début du XIIIe s., on voulut reconstruire l'église Notre-Dame en lui donnant de plus vastes proportions, il fut nécessaire de démolir l'église Saint-Firmin et de la reconstruire plus au Nord sur l'em-

placement de l'Hôtel-Dieu, lui-même transféré à Grand-Pont (Charte de Geoffroy d'Eu, 1238). La première église Saint-Firmin s'élevait donc, avant la reconstruction gothique, tout près du sanctuaire dédié à la Vierge ; d'après une tradition rapportée par Pagès ({1} , t. I, p. 39), elle se dressait primitivement à l'emplacement du croisillon nord du transept de la cathédrale gothique.

3. Baptistère Saint-Jean :

Au voisinage de la cathédrale double, avant les travaux du XIIIe s., l'existence d'un baptistère est fort probable ; le terrain situé au Nord des deux églises était occupé avant le XIIIe s. par un hôpital dédié à Saint-Jean-Baptiste, sans doute parce que le baptistère de la cathédrale, placé selon la coutume sous ce vocable, lui servait d'église. C'est là ce que croyait le P. Daire au XVIIIe s. ({2} , t. II, p. 191-sq.).

Ainsi le groupe épiscopal avec ses trois sanctuaires et la demeure de l'évêque se situait au IXe s. à l'emplacement de l'actuelle cathédrale, c'est-à-dire dans l'angle nord-est du *castrum* du Bas-Empire, tout près de la muraille. Cette localisation remonte sans doute à une époque plus ancienne, vraisemblablement à l'époque mérovingienne : la présence de sépultures chrétiennes du VIe-VIIe s., retrouvées dans le voisinage immédiat de la cathédrale gothique, s'expliquerait mieux en cet endroit précis plutôt qu'en tout autre point d'un suburbium abandonné par la population, si s'élevait déjà à proximité un ou des sanctuaires dédiés à de puissants protecteurs (la Vierge et pour l'autre sanctuaire, plutôt Pierre et Paul, comme l'indique un repentir des récits hagiographiques, que Firmin dont le culte n'est pas attesté avant le VIIIe s.).

b) Edifices extra-muros

4. Basilique cimetériale de Saint-Acheul (Roux {11}) :

Elle est mentionnée pour la première fois en 1085 dans la charte par laquelle l'évêque Rorico fonde une abbaye dont les clercs sont placés sous la règle de saint Augustin : pour cet établissement le prélat a choisi *l'ecclesia quondam quam beatus Firminus confessor... in honorem sancte et perpetue Virginis Marie fundavit, postea uero a sanctis martiribus Acio et Aceolo antiquitatis nostre tempore sibi nomen aptavit*. Le document atteste donc l'existence avant l'année 1085 de l'église suburbaine de Saint-Acheul. On ne saurait utiliser le bref historique retracé par l'évêque -trop évidemment inspiré par les récits hagiographiques récemment élaborés- ni se fier à son jugement très subjectif sur l'antiquité de l'édifice.

Les découvertes faites fortuitement à partir du XVIIe s. dans la basilique et aux alentours permettent-elles de remonter plus haut dans l'histoire de Saint Acheul ?

En 1660 et de nouveau en 1697 fut mise à jour sous l'autel principal de l'église abbatiale -plusieurs fois reconstruite- une confession qui renfermait, outre un monument médiéval dédié à Firmin le Confesseur, cinq sarcophages antiques (sur le couvercle de l'un d'entre eux, deux inscriptions chrétiennes que l'on peut dater du IVe s. : CIL XIII, 3520 ; le graffito *Firminus*, sur un autre couvercle, est très vraisemblablement un faux). Mais

ceci ne constitue pas un critère de datation pour la basilique primitive, car la crypte est un aménagement médiéval assez tardif dans lequel on a pu transporter les tombeaux depuis le cimetière voisin.

Celui-ci, comme on l'a vu, recélait des sépultures chrétiennes, qui, pour les plus anciennes, remontent au IV^e s.. Mais on ne saurait affirmer que ces tombes anciennes se soient groupées en cet endroit, attirées par la présence d'une basilique funéraire dédiée à un martyr local. Il se pourrait plutôt qu'à une époque relativement tardive, la piété populaire, inclinant à situer les débuts de l'église amiénoise au temps des persécutions, ait voulu reconnaître dans les tombes chrétiennes antiques celles de martyrs et qu'une basilique ait alors été élevée sur le cimetière où on localisait leur souvenir. Ce deuxième processus paraît plus vraisemblable à Amiens où la présence chrétienne n'est pas attestée avant la paix constantinienne et où le culte de martyrs et confesseurs locaux n'apparaît pas dans la liturgie avant le VIII^e s.

La basilique Saint-Acheul remonte donc au plus tôt à l'époque mérovingienne, si elle n'est pas, même, carolingienne. Il est donc bien sûr exclu qu'elle ait jamais pu servir, comme l'affirment les récits hagiographiques et comme on le croit encore souvent (Massiet du Biest {7} ; Vasselle et Will {8}), de première *ecclesia* à la cité.

5. Oratorium sancti Martini et le monastère voisin :

L'oratoire est mentionné par Grégoire de Tours qui écrit vers 575 : *in porta Ambianensi, in qua quondam uir beatus pauperem argentem chlamyde decisa contexit, oratorium a fidelibus et aedificatus, in quo nunc puellae religiosae deseruiunt ob honorem sancti antistitis* {B}.

L'épisode que commémore la construction de l'oratoire n'est pas situé avec plus de précision par celui qui l'a rapporté le premier : Sulpice Sévère (*Vita Martini*, 3, 1,) le place seulement *in porta Ambianensium*. L'archéologie et les sources médiévales permettent de restituer trois portes du *castrum* : à l'Ouest, au Sud, et à l'Est. C'est près de cette dernière que pourrait se situer la charité de Martin (Vasselle et Will {8}) : en effet une église Saint-Martin-au-bourg attestée pour la première fois au XIII^e s., mais remontant certainement à une époque plus ancienne (celle où le *burgus*, avant le XII^e s., n'était pas encore enveloppé par une enceinte) s'élevait un peu à l'Est de la muraille orientale du *castrum*, à la hauteur présumée de cette porte orientale. Cette église médiévale succéda vraisemblablement au modeste oratoire cité par Grégoire. Mais en raison de ses dimensions plus vastes et des transformations subies entre temps par la géographie urbaine, elle ne s'élevait peut-être pas exactement au même endroit que l'*oratorium* primitif. Celui-ci pouvait être niché tout près de la porte, voire dans la porte même. Par la manière dont il s'exprime, Grégoire distingue, semble-t-il, deux périodes : une époque antérieure à la sienne, au cours de laquelle fut édifié l'oratoire et l'époque présente - *nunc* - où une communauté de religieuses se trouve chargée de desservir le sanctuaire. Il est impossible de savoir si celui-ci fut construit seulement au début du VI^e s. ou dès le V^e s., une époque désastreuse pour Amiens mais où l'édification d'un modeste *oratorium* pouvait procurer, sans grand frais, aux habitants le bénéfice d'un puissant *munimentum*.

Les religieuses qui desservait l'oratoire à la fin du VI^e s. constituaient une communauté organisée, dotée de quelques biens propres (des ruches en particulier, selon Grégoire) et installée dans un monastère (*cellulae*). Celui-ci, qui s'élevait très probablement à proximité du sanctuaire, existait-il avant que les nonnes fussent chargées, à l'époque de Grégoire de Tours, du service de l'*oratorium* ? L'épithaphe d'une *sanctimonialis* que l'on peut dater du IV^e s. (CIL XIII, 3514) a été retrouvée dans le cimetière de Saint-Acheul ; mais cette défunte Floreda appartenait peut-être à une autre communauté installée en un autre lieu de la cité.

Luce PIETRI